

ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET DU MARCHÉ  
OPERATIONS D'AMELIORATION DU RESEAU D'EAUX USEES  
ANNEE 2015

N° DE LOT :

INTITULE DU LOT :

**Entreprise**

**Maître de l'ouvrage** : Commune de TREGUNC

**Maître d'œuvre** : Commune de TREGUNC

**Personne responsable du marché** : Monsieur Le Maire de Trégunc

**Mandataire de la personne publique** : Monsieur Le Maire de Trégunc

**Ordonnateur** : Monsieur Le Maire de Trégunc

**Comptable public assignataire des paiements** : Monsieur Le Receveur

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics** : Monsieur Le Maire de Trégunc

**Mode de passation** : Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée, définie aux articles 26II et 28 du Code des Marchés Publics.

---

**Date de notification du marché :**

**Montant T.T.C. en euros du marché :**

**Durée du marché** : Le marché est conclu jusqu'à la réception sans réserve des travaux.

## **ARTICLE 1 : CONTRACTANT**

Je soussigné

Nom et Prénom :

Agissant pour le nom et pour le compte de :

Ayant son siège social à:

Téléphone :

Fax :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (2) :

- Après avoir pris connaissance des travaux demandés, du cahier des charges administratives et du cahier des clauses techniques

M'engage sans réserve,

A exécuter la prestation suivante dans les conditions définies ci-après :

**L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.**

## **ARTICLE 2 : OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

L'objet du marché est d'améliorer le réseau d'eaux usées. Les travaux devront être conformes aux cahiers des charges et à l'offre de prix.

## **ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE**

**Le marché est conclu jusqu'à la réception des travaux. En cas de non réalisation des travaux dans le délai demandé, le titulaire encourt une pénalité journalière fixée à 50€.**

En cas de dysfonctionnement ou de non respect du Cahier des Charges, la résiliation de l'acte d'engagement pourra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois suivant le dysfonctionnement constaté.

## **ARTICLE 4 : PRIX**

**Lot n°1** : L'entreprise devra répondre à la solution de base et pourra proposer une ou des variante(s).

## **SOLUTION DE BASE :**

Le tarif proposé est ferme actualisable, il est égal à :

Montant hors T.V.A. :	€
T.V.A. au taux de 20%	€
Montant T.V.A. incluse	€

#### **VARIANTE**

Le tarif proposé est ferme actualisable, il est égal à :

Montant hors T.V.A. :	€
T.V.A. au taux de 20%	€
Montant T.V.A. incluse	€

**Lot n°2** : L'entreprise devra répondre à la solution de base et pourra proposer une ou des variante(s).

#### **SOLUTION DE BASE :**

Le tarif proposé est ferme actualisable, il est égal à :

Montant hors T.V.A. :	€
T.V.A. au taux de 20%	€
Montant T.V.A. incluse	€

#### **VARIANTE**

Le tarif proposé est ferme actualisable, il est égal à :

Montant hors T.V.A. :	€
T.V.A. au taux de 20%	€
Montant T.V.A. incluse	€

#### **Modalités d'application de la Taxe à la Valeur Ajoutée**

Tous les montants figurant dans le présent marché, sont exprimés hors TVA.

Les pénalités de retard sont considérées comme des indemnités ayant pour objet de réparer un préjudice subit par le maître de l'ouvrage du fait du retard pris par le titulaire dans l'exécution de ses obligations contractuelles, elles sont donc situées hors du champ de l'application de la TVA.

Les montants des acomptes et du solde sont calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur de la TVA.

#### **ARTICLE 5 : PAIEMENT**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit (**il est nécessaire de fournir un R.I.B.**) :

Du compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_, à l'agence bancaire :

Sous le n° de compte :

Code Banque :

Code guichet :

Clé :

Fait en deux originaux, à Trégunc le

2015

Pour Le Maire,  
L'Adjoint,

Mme LE GAC Muriel

Mention manuscrite « lu et approuvé »  
Le Directeur

M.